

Présents : Mmes Laurence Abisset, Denise Guion et Paule Marchal et MM. Henri Doucet-Bon, Roland Filz, Renaud Peyrard et Christophe Ripert.

Procuration : Lionnel Pascale à Laurence Abisset.

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. Roland Filz, Maire.

Monsieur Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé avec l'ajout d'une remarque concernant l'adressage postal, les panneaux seront de couleur crème et vert.

Monsieur Marcel Olivier est décédé au mois d'août, les conseillers expriment toutes leurs condoléances à sa famille.

L'ensemble du conseil municipal félicite chaleureusement Noémie Balz et Franck Gonthier, heureux parents de Gabriel.

Travaux 2013 :

– Rénovation des façades de la mairie

Trois devis ont été reçus. Des précisions concernant les délais d'intervention notamment sont à demander.

Le montant des travaux retenus est 7 697,00 euros HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

– Fuite sur le toit de la mairie

Le devis de l'entreprise Lebrat pour 1 065 euros HT est retenu. L'immeuble étant en copropriété, la commune a en charge un tiers des travaux, soit 355 euros HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

– Drainage ruelle Eygluy : le long de l'habitation de Céline Perli et Jonathan Guion

Il sera demandé aux deux entrepreneurs un nouveau devis sur la base des travaux déjà réalisés pour le drainage mis en place devant l'habitation de M. Camillieri.

Le montant des travaux retenus est 13 315,32 euros HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

CCVD : compétence communications électroniques

La CCVD souhaite étendre ses compétences en matière de communications électroniques – transfert de compétence communale. Les conseillers s'accordent sur cette modification statutaire mais demandent à la CCVD d'appuyer nos requêtes d'amélioration de la couverture haut débit jusque là infructueuses.

Délibération adoptée à la majorité moins une voix contre et une abstention.

Acquisition d'un téléphone portable pour l'agent technique

Le forfait de l'opérateur retenu lors du conseil du 13 juillet n'offre pas la possibilité de règlement par mandat administratif. Des réponses sont attendues d'autres opérateurs. Cependant les conseillers s'accordent sur l'acquisition d'un téléphone portable avec le plus petit forfait.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Acquisition de la parcelle 120 B 25, propriété de M. Laigat

La proposition retenue au dernier conseil municipal (100 euros pour 1000m²) a été refusée par la famille du défunt. Les conseillers proposent un dernier prix : 300 euros pour l'acquérir cette parcelle de 1000m² en vue de sécuriser la traverse de l'Escoulin. .

Délibération adoptée à la majorité, deux abstentions dont

une compte-tenu du lien de parenté du conseiller avec l'intéressé.

Travaux en-cours

Station UV de l'Escoulin : l'unité de traitement est prête à être branchée sur le réseau électrique. Les travaux de raccordement électrique ont débuté et s'achèveront début octobre.

Columbarium aux cimetières d'Eygluy et de l'Escoulin : installation est prévue fin septembre et début octobre.

Traverse de l'Escoulin : le plan de financement est à recommencer avant d'engager les travaux.

Compte-rendu de réunions

SIVOS : Lors de la dernière réunion du comité syndical, les deux salariées ont vu leur temps de travail augmenter. Surcoût à terme de 20 euros par enfant. La délibération du comité syndical sera prise lors de la prochaine réunion. Accord de principe des conseillers municipaux.

SDED, opération « fils nus » : un courrier de demande de réfection de l'alimentation électrique de la maison Terrail, alimentée par la commune de Montclar-sur-Gervanne, a été envoyé au Syndicat d'électricité.

Informations diverses

Le Marché intercommunal des Saveurs aura lieu le dimanche 23 septembre à l'Escoulin.

Déneigement : La commune recherche toujours une personne pouvant effectuer le déneigement à Eygluy et à l'Escoulin. La DDT de Beaufort sera contactée ainsi que d'autres personnes.

Le prochain conseil municipal se déroulera le vendredi 16 novembre à 19h30.

La séance est levée à 22h.

*Le Maire,
Roland Filz*